

REGLEMENT DE PARTICIPATION CHAPITEAU D'EXPOSITION

Salon National du Bonsaï 2024

Parc Oriental
DE MAULÉVRIER

Le plus grand jardin japonais d'Europe



Les 14 et 15 septembre 2024

Chers bonsaïstes,

Nous avons le plaisir de vous convier à la 12ème édition du Salon National du Bonsaï. **L'exposition est réservée aux membres de clubs et aux indépendants amateurs et professionnels afin de proposer aux visiteurs du Salon National du Bonsaï de Maulévrier un évènement de qualité.**

Dans l'attente de recevoir vos candidatures

L'équipe d'organisation du Salon National du Bonsaï

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de l'évènement : **14 et 15 septembre 2024**

Lieu : Parc Oriental de Maulévrier (49)

Horaires d'ouverture du parc au public :

Samedi 14 septembre : 10h30 – 19h00

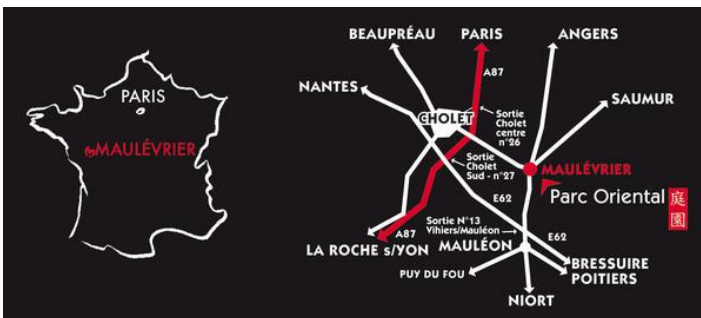
Dimanche 15 septembre : 10h30 – 19h00

Tarifs :

Entrée visiteurs exposition et Parc : 9€50

Gratuit pour les enfants de – de 12 ans

Accès :



Hébergement :

Une liste des hôtels ou autres hébergements situés à proximité du Parc Oriental de Maulévrier vous sera fournie sur simple demande.

INSCRIPTION EN LIGNE

<https://www.parc-oriental.com/events/salon-du-bonsai/>

INSTALLATION DES LINÉAIRES D'EXPOSITION

Horaires obligatoires pour le montage :

Vendredi 8 septembre : de 15h à 20h

Samedi 9 septembre : de 7h30 à 10h30

Horaires de démontage :

Dimanche 10 septembre à partir de 18h, 18h30 en cas d'affluence importante sur l'exposition.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations sur l'organisation du Salon National du Bonsaï, veuillez contacter le service animation en écrivant à l'adresse suivante : animation@parc-oriental.com ou par téléphone au 02 41 55 50 14.

REGLEMENT DE PARTICIPATION CHAPITEAU D'EXPOSITION

Salon National du Bonsaï 2024

Parc Oriental
DE MAULÉVRIER

Le plus grand jardin japonais d'Europe



Les 14 et 15 septembre 2024

REGLEMENT GENERAL

LE SALON NATIONAL DU BONSAI

Art 1. Le Salon National du Bonsaï (SNB), organisé par le Parc Oriental de Maulévrier est une exposition de bonsaï et de Kusamono qui aura lieu **les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024** au sein même du site. Cet évènement consacré à l'univers du Bonsaï et a pour but de promouvoir cet art en proposant aux membres de clubs et aux indépendants amateurs et professionnels de toute la France d'exposer leurs meilleures œuvres.

Art 2. L'exposition a lieu sous un chapiteau monté spécialement pour l'évènement au sein du Parc Oriental. Sous ce chapiteau, des linéaires sont installés pour exposer les bonsaïs sélectionnés. Chaque exposant bénéficiera d'un linéaire d'1m80 par arbre. Les linéaires sont séparés par des bandes rouges. Les tables sont nappées et le fond sera de couleur gris clair.

CANDIDATER POUR EXPOSER

Art 3. L'exposition du **Salon National du Bonsaï** propose une cinquantaine d'emplacements gratuits pour exposer **Bonsaï** et **Kusamono**.

Pour s'inscrire :

- par mail ou voie postale :

Nous envoyer la fiche « candidature exposant »
(1 par bonsaï) en joignant les photos de votre arbre.

- par internet :

Compléter le formulaire en ligne « candidature exposant » (1 par bonsaï)

<https://www.parc-oriental.com/events/salon-du-bonsai/>

La date limite de réception des dossiers d'inscription est **le 31 mai 2024 à 12h**.

Vous recevrez une confirmation de réception au plus tard le 31 mai 2024 à 17h.

Art 4. Pour être prise en compte, toute demande d'inscription au Salon National du Bonsaï 2024 doit être intégralement complétée. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

SELECTION DES CANDIDATURES

Art 5. La sélection des Bonsaï ou *Kusamono* se fera au fur et à mesure des inscriptions ou dans les jours suivants la date limite par le comité d'organisation du SNB. Vous serez informé de votre sélection par e-mail. L'organisateur reste souverain dans le choix des Bonsaï ou *Kusamono* sélectionnés et peut refuser une participation sans justifier sa décision.

D'autre part, sur place, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'exposition d'un Bonsaï ou d'une présentation à plusieurs arbres ou *Kusamono* dans les cas suivants :

- les caractéristiques ne correspondent pas à celles mentionnées sur la fiche « candidature exposant », et /ou aux photos qui accompagnent l'inscription
- l'état sanitaire de l'arbre n'est pas acceptable dans le cadre d'une exposition.

REGLEMENT DE PARTICIPATION CHAPITEAU D'EXPOSITION

Salon National du Bonsaï 2024

Parc Oriental
DE MAULÉVRIER

Le plus grand jardin japonais d'Europe



Les 14 et 15 septembre 2024

La présentation des arbres ou composition aura autant d'importance que la qualité de l'arbre en lui-même. Aucun arbre ou composition ne sera accepté sans tablette ou autre support de présentation. Toute présentation avec des Kakejiku, des kakemono ou tout autre élément nécessitant un accrochage sur les structures, devra être indiquée lors de l'inscription. **Nous n'accepterons pas les éléments à accrocher qui n'auront pas été indiqués.**

Les arbres et compositions exposés peuvent être de toute catégorie de taille, d'espèce, de style et d'origine (prélèvement, import, pépinière, semis,...).

EXPOSITION DES ARBRES RETENUS

Art 6. Assurance et sécurité : Afin de garantir une sécurité, une surveillance des présentations pendant les heures d'exposition sera effectuée par les membres organisateurs. En dehors des horaires d'ouverture du Salon, une protection sera assurée par une société spécialisée. D'autre part, une assurance a été souscrite pour les présentations qui sont exposées.

Art 7. Il sera mis à disposition de **chaque participant 2 badges** lui permettant l'accès à la salle d'exposition et au Parc Oriental de Maulévrier le week-end de l'évènement. Ils ne pourront être ni vendus ni prêtés sous peine de retrait sans indemnités. Le nom et prénom de l'accompagnateur est à transmettre lors de l'inscription.

Art 8. Toute opération de prises de vue, statiques ou animées, destinées à une exploitation commerciale, est soumise à l'autorisation expresse de l'organisateur. De part l'inscription au Salon National du Bonsaï, les participants autorisent l'exploitation et l'utilisation des photo ou vidéo d'eux et de l'ensemble de leur présentation sans limitation de durée, intégralement ou par extraits pour notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux...

Art 9. Toute infraction à l'une des clauses du présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du participant.

Art 10. En cas d'annulation, les participants ne pourront exercer un recours à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, contre l'organisateur.

Nouveau

Art 11. Pour remercier les exposants de participer au Salon National du Bonsaï, l'association prend en charge les déjeuners des 14 et 15 septembre et du dîner de remise des prix du 14 septembre 2024.

Art 12. En nous transmettant la fiche/le formulaire « candidature exposant », les participants déclarent adhérer aux clauses du présent règlement.

REGLEMENT DE PARTICIPATION CHAPITEAU D'EXPOSITION

Salon National du Bonsaï 2024

Parc Oriental
DE MAULÉVRIER

Le plus grand jardin japonais d'Europe



Les 14 et 15 septembre 2024

CANDIDATURE EXPOSANT

Date limite de réception des inscriptions : 31 mai 2024

Par courrier : Service animation - Parc Oriental - Route de Mauléon - 49360 MAULEVRIER

Par mail : animation@parc-oriental.com

COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Nom et prénom du propriétaire de l'arbre présenté :

Adresse :

Code Postal – Ville :

Tél. : E-mail :

Nom et prénom de l'accompagnateur (pour le 2^{ème} badge) :

PRÉSENTATION DE LA PLANTE

Nom botanique du Bonsaï ou du Kusamono * :

** indiquer le nom des plantes composant le Kusamono*

Dimensions de l'arbre ou de la composition (hauteur x largeur en cm) :

Information sur la Poterie ou Potier :

Information sur la Tablette :

Accessoires de présentation :

- Plante d'accompagnement
- Suiseki
- Kakemono ou kakejiku
- Autre : (merci de préciser)

Poids approximatif de la présentation :

Valeur estimée du Bonsaï exposé et des accessoires (pour assurance) : €

Le participant confirme avoir pris connaissance du règlement de participation, et y adhère.

A....., le

Mme/M.

Signature